Le Violon

Causses

Chemin de buis... (© OT Aubrac aux Gorges du Tarn)

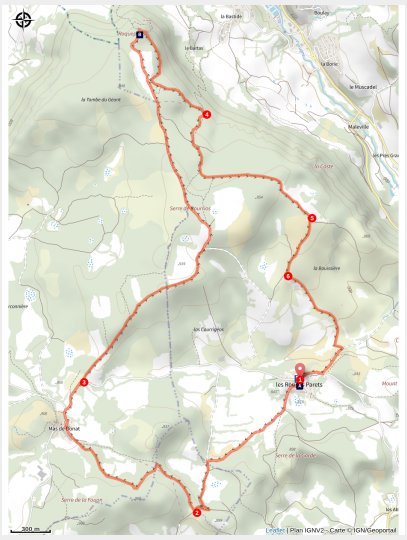

Jolie boucle à travers les forêts du Sauveterre, à la découverte de points de vue remarquables et de hameaux pittoresques.

Sur ce sentier entre patrimoine et villages caussenards, ancienne draille et points de vue à couper le souffle, offrez vous un instant mémorable sur le Causse de Sauveterre. Du haut des contreforts des Causses depuis le rocher de Roqueprins, vous admirerez la beauté de la Petite Venise Lozérienne (la Canourgue), la Vallée du Lot mais également le plateau de l'Aubrac.

Infos pratiques

Pratique : A pied

Durée : 3 h

Longueur : 11.6 km

Dénivelé positif : 308 m

Difficulté : Moyen

Type : Boucle

Thèmes : Agriculture et Elevage, Cols et Sommets

Itinéraire

Départ : Rougès-Parets, La Canourgue
Arrivée : Rougès-Parets, La Canourgue
Balisage : PR
Communes : 1. La Canourgue
2. La Tieule
3. Saint-Saturnin

Profil altimétrique

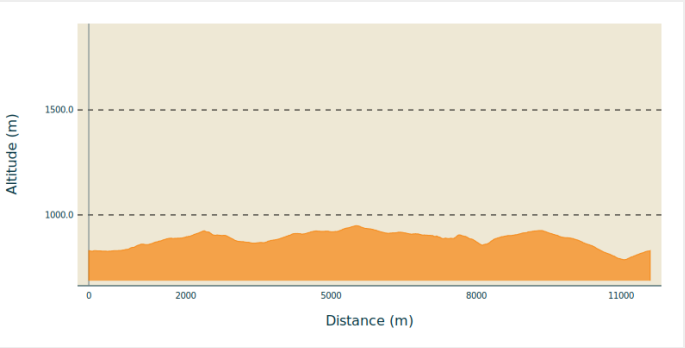

Altitude min 792 m Altitude max 945 m

1. Au départ de Rouges Parets, à partir du parking, emprunter à gauche le GR 6 en direction de Malavialette (ancienne draille). Passer devant une ancienne grange. Traverser une clairière et monter pour arriver à un croisement.
2. Prendre à droite à travers les bois pendant environ 500 m puis prendre un petit sentier à gauche. Le sentier indique la fontaine du Mas de Donat, en bordure du chemin. Au Mas de Donat, tourner à droite à l'entrée du hameau et atteindre une croix en fer forgé sur votre gauche. S'engager à droite sur une petite route sur environ 300 m. (possibilité de poursuivre sur la route et de rejoindre Rouges Parets).
3. Dans le virage à droite, quitter la route pour aller tout droit et s’engager dans un chemin entre buis et pins. A la bifurcation avec la grande piste, tourner à gauche. Poursuivre sur cette grande piste en crête et atteindre la Via Ferrata, la table d’orientation et le pylone TDF. Passer par la droite à côté du bâtiment et longer la falaise, puis descendre dans le bois jusqu’à la jonction avec le GR 6.
4. Prendre à droite le GR6 sur environ 1km pour passer devant la ruine du Violon.
5. Laisser le chemin sur votre gauche et continuer sur le GR 6 à droite pendant environ 500 m.
6. Quitter le GR 6 et prendre le chemin à gauche, puis au prochain croisement, prendre à droite et rejoindre Rouges Parets.

Sur votre route...

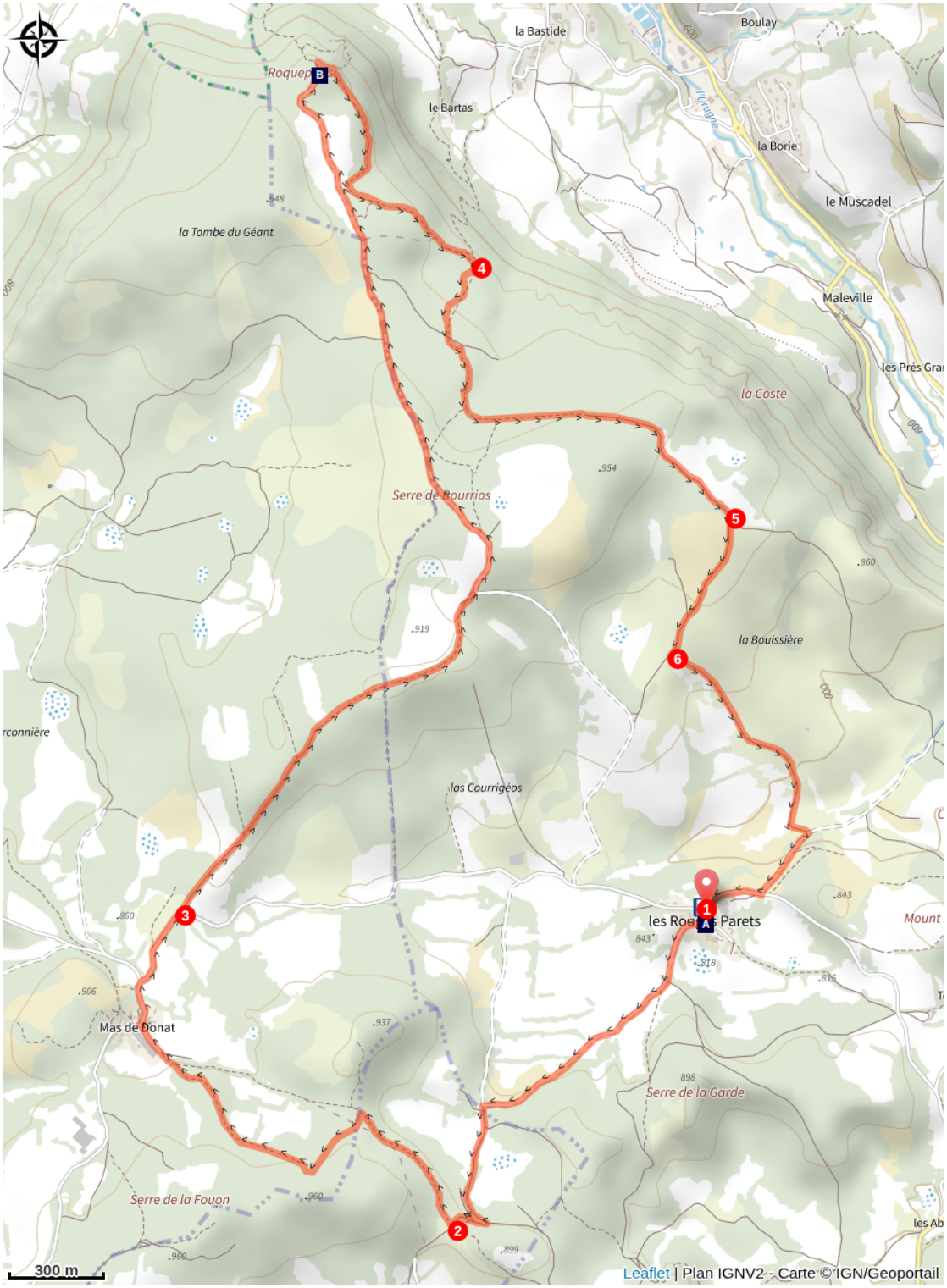

Rougès-Parets (A)

Le Rocher de Roqueprins (B)

Toutes les informations pratiques

Comment venir ?

Accès routier

A 15 minutes de la sortie 40 de l'A75

Parking conseillé

place du village, Rougès-Parets

Lieux de renseignement

Office de Tourisme de l'Aubrac aux Gorges du Tarn - La Canourgue
18 rue de la Ville, 48500 LA CANOURGUE
Tel : 04 66 32 83 67
https://www.aubrac-gorgesdutarn.com/

Source

Communauté de Communes Aubrac Lot Causses Tarn

https://www.aubrac-gorgesdutarn.com/

Sur votre route...

Rougès-Parets (A)

Encerclé par un site d'initiation à l'escalade - au sud - et une très belle Via Ferrata - au Nord, le hameau de Rougès-Parets est le point de ralliement de nombreux amateurs de sports de grimpe. Les autres apprécient son charme pittoresque, accentué par le grand four à pain qui fait face au métier à ferrer sur la place du village. Charmant, son nom l'est en revanche moins : "les murs rouges" insinueraient que des épisodes sanglants s'y seraient déroulé ...

Attribution : Monique Albaret

Le Rocher de Roqueprins (B)

S’élevant tels des murs des remparts encerclant le Causse de Sauveterre, des falaises se dressent au-dessus des terres fertiles du Vallon de l’Urugne. On appelle le « Rocher de Roqueprins » la falaise qui surplombe le village de La Canourgue. La « roche enceinte » permet d’admirer un sublime panorama : au premier plan la Vallée du Lot, et quelques kilomètres plus loin les contreforts de l’Aubrac puis les Mont d’Aubrac et de la Margeride. On peut lire le paysage qui s’étend devant nos yeux grâce à la table d’orientation. L’endroit est marqué d’une croix monumentale qui s’illumine à la nuit tombée. Les amoureux des sensations fortes s'y donnent rendez-vous pour faire la Via Ferrata, aménagée le long des parois.

Attribution : Office de Tourisme